



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

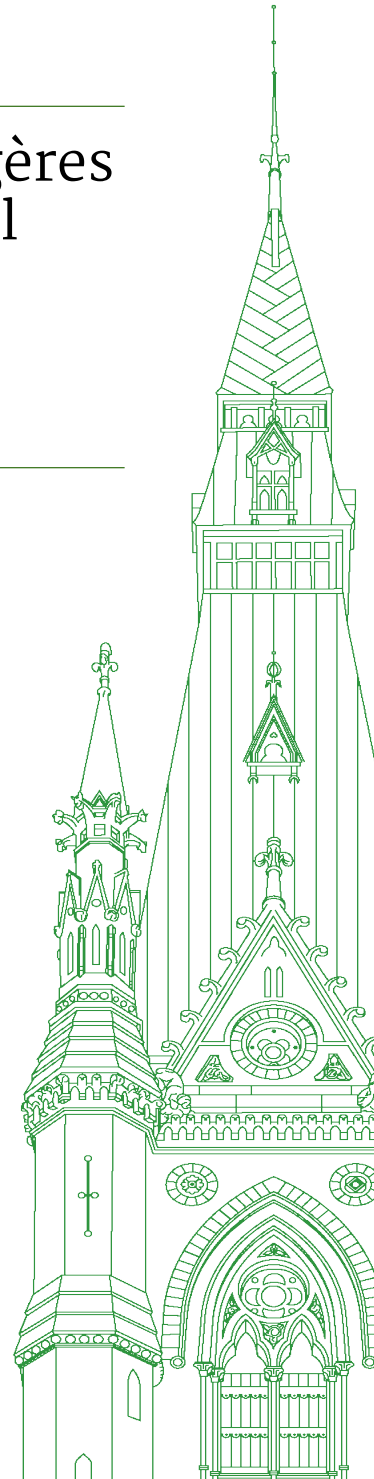
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 027

Le mardi 24 mars 2026

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 24 mars 2026

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)): Bienvenue à la 27^e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 12 février 2026, le Comité se réunit pour étudier la transition politique en Syrie.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez choisir le canal qui convient pour l'interprétation, le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins pour la première heure.

Du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous accueillons Gregory Galligan, ambassadeur du Canada au Liban et en Syrie, qui se joint à nous aujourd'hui par vidéoconférence, et Stefanie McCollum, directrice générale, Moyen-Orient, qui compare en personne.

Bienvenue à vous deux.

Je tiens à vous remercier, monsieur l'ambassadeur, d'être avec nous. Nous comprenons que votre mission diplomatique compte parmi les plus sollicitées à l'heure actuelle, et nous vous sommes très reconnaissants de votre participation à la réunion d'aujourd'hui.

Vous avez jusqu'à cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des membres du Comité.

Monsieur l'ambassadeur, je vous cède maintenant la parole.

Gregory Galligan (ambassadeur du Canada au Liban et en Syrie, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Je vous remercie, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité.

[Français]

Je tiens d'abord à vous remercier de me donner la chance de m'exprimer sur la transition en Syrie.

L'étude menée par le Comité arrive à point nommé, alors que la Syrie vient de célébrer le 15^e anniversaire du soulèvement contre le régime répressif d'Assad. Grâce à la mise en place d'un nouveau gouvernement de transition, la Syrie a désormais l'occasion de se reconstruire.

[Traduction]

Le Canada a toujours soutenu le peuple syrien. Nous avons accueilli plus de 100 000 réfugiés qui font maintenant partie de notre tissu social. Nous demeurons l'un des principaux donateurs humanitaires et nous continuons de demander des comptes pour les violations des droits de la personne, y compris en partenariat avec les Pays-Bas devant la Cour internationale de justice pour les violations de la Convention contre la torture.

Les Syriens s'efforcent de se bâtir un avenir plus pacifique et plus stable. Le président Ahmed al-Sharaa a entamé une transition politique et économique, notamment en mettant en place un cadre constitutionnel provisoire et un gouvernement de transition doté d'un organe législatif plus représentatif.

La Syrie a également mis sur pied une commission nationale sur la justice transitionnelle et les personnes disparues, deux étapes importantes vers la reddition de comptes et la réconciliation nationale. La fragilité de la Syrie demeure toutefois très préoccupante. Les tensions sectaires se poursuivent et se manifestent par des actes de violence et d'intimidation contre les communautés minoritaires, en particulier les alaouites, les kurdes, les druzes et les chrétiens.

[Français]

Cela dit, il reste encore beaucoup à faire pour édifier une société et un système politique plus inclusifs. Nous encourageons le gouvernement de transition syrien à poursuivre ses efforts et à les élargir. La Syrie sollicite également le soutien de la communauté internationale pour faire face à l'héritage désastreux des armes chimiques et des restes d'explosifs de guerre ainsi que pour fermer les camps de déplacés.

• (1535)

[Traduction]

La Syrie a échappé en grande partie au conflit régional actuel, même si elle n'a pas été totalement épargnée. Les débris de missiles et de drones interceptés au-dessus de son espace aérien sont tombés dans de multiples régions. Le pays voit également revenir des réfugiés syriens qui fuient le Liban. Quelque 140 000 d'entre eux sont revenus au cours des premières semaines de la guerre entre Israël et le Hezbollah.

La poursuite du conflit pose donc un risque pour la stabilité déjà fragile de la Syrie et pourrait aggraver une situation humanitaire déjà critique. Aujourd'hui, 90 % des Syriens vivent dans la pauvreté et 70 % ont besoin d'aide humanitaire.

La Syrie a porté la voix de la désescalade dans ce conflit, notamment en condamnant les attaques iraniennes et en appelant à la retenue. Le président syrien a publiquement appuyé la décision du gouvernement du Liban de désarmer le Hezbollah, a proposé que les ports et les frontières syriens servent à contourner les routes commerciales dangereuses et a appelé à la création d'une cellule de coordination de la sécurité conjointe entre les États du Levant et du Golfe. Ces derniers mois, la Syrie s'est également jointe à la Coalition mondiale contre Daech, dont le Canada est membre.

[Français]

Les Syriens sont déterminés à rebâtir leur pays. Ces efforts doivent être dirigés et pris en charge par les Syriens, et ce, même s'il faut reconnaître que la reconstruction nécessitera jusqu'à 345 milliards de dollars, selon la Banque mondiale.

Afin de contribuer à la réussite de la transition, le Canada continue d'intervenir auprès des autorités syriennes et des leaders de la diaspora et de la société civile. En tant que premier ambassadeur du Canada en Syrie depuis 2012, je me rends régulièrement en Syrie.

[Traduction]

Le Canada a récemment éliminé plusieurs obstacles législatifs à son engagement en Syrie, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles possibilités pour les investisseurs et les entreprises du Canada.

En décembre 2025, le Canada a retiré la Syrie de la liste des États soutenant le terrorisme et a modifié la liste des entités terroristes dans le Code criminel afin d'en retirer le groupe Hayat Tahrir al-Sham, ou HTS.

Ces décisions n'ont pas été prises à la légère et reposent sur l'évaluation faite par le Canada de l'évolution des conditions sur le terrain en Syrie. Elles sont également le fruit des efforts déployés par le gouvernement de transition syrien pour rendre le pays plus stable, bâtir un avenir plus sûr pour ses citoyens et travailler avec des partenaires internationaux pour renforcer la stabilité régionale et lutter contre le terrorisme.

Le 18 février, le Canada a modifié les sanctions en vertu de son règlement visant la Syrie afin de faciliter le commerce et les investissements légitimes, et ajouté de nouveaux mécanismes pour lutter contre les violations des droits de la personne et les activités qui déstabilisent le pays.

[Français]

À cette fin, le Canada a adopté des sanctions à l'encontre de six personnes qui ont participé aux violences sectaires de mars 2025 et financé les programmes d'armes chimiques et de missiles balistiques du régime Assad.

Permettez-moi de conclure en soulignant que la Syrie se trouve à un tournant. Sa transition demeure fragile, mais les progrès stables réalisés au cours de la dernière année offrent au Canada l'occasion de soutenir un avenir plus pacifique et plus prospère.

[Traduction]

Le Canada compte parmi les plus solides alliés du peuple syrien et est bien placé pour soutenir et participer à la reprise économique et à la transition politique de la Syrie.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur.

Nous allons maintenant passer aux questions des députés, en commençant par M. Ziad Aboultaif.

Vous avez six minutes.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci, monsieur le président.

Votre Excellence, je vous remercie de comparaître devant le Comité.

J'espère que vous et tous les membres de notre ambassade à Beyrouth êtes en sécurité au Liban. Nous pensons à vous. Nos pensées vous accompagnent, vous et toutes les personnes qui se trouvent là-bas.

Monsieur l'ambassadeur, le Canada a levé certaines sanctions générales imposées à la Syrie sous le régime Assad. Nous savons que les minorités ethniques et religieuses sont attaquées par certains combattants ou groupes au sein des forces gouvernementales. Avez-vous soulevé cette question auprès du régime?

Pourquoi avons-nous levé ces sanctions en sachant que des minorités ethniques, des minorités religieuses... Ce ne sont pas des minorités. Ces groupes refusent de se considérer comme des minorités. On parle de millions de gens, des alaouites, des druzes, des kurdes, des chrétiens, etc. Ils sont toujours la cible d'attaques et ne se sentent pas du tout en sécurité. Ils sont très vulnérables en ce moment, et le régime ne veut rien leur garantir.

Pourquoi avons-nous levé ces sanctions en sachant que le régime ne protège toujours pas ses citoyens?

• (1540)

Gregory Galligan: Merci, monsieur Aboultaif, de votre question.

Tout d'abord, j'aimerais dire que, oui, nous soulevons certainement la question des interactions du gouvernement et de son approche avec les minorités. Nous avons également discuté avec le ministre syrien des Affaires étrangères, le ministre syrien de l'Intérieur et d'autres des événements qui se sont produits en mars 2025 — les massacres dans la région côtière — et de nouveau en juillet à Soueïda. Nous avons dit très clairement que ce qui s'est passé n'était pas acceptable, que c'était plus qu'inacceptable. Ces événements doivent faire l'objet d'une enquête approfondie, et les auteurs doivent être tenus responsables de leurs actes.

Pour ce qui est de la levée des sanctions, nous avons procédé de deux façons. Nous voulions tout d'abord offrir des possibilités économiques aux Syriens. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, 90 % d'entre eux ont besoin d'une forme ou d'une autre d'aide humanitaire, 70 % ont besoin d'une aide humanitaire directe, et 90 % vivent près du seuil de la pauvreté. Il est donc important d'aider le pays à relancer son économie.

Parallèlement, nous avons retiré la Syrie de la liste des États qui soutiennent le terrorisme, étant donné que le pays n'a plus de liens avec l'Iran et le Hezbollah. Nous avons également pris la décision d'ajouter certains... Nous avons mis à jour le règlement pour inclure les violations des droits de la personne et les personnes qui portent atteinte à la stabilité du pays. Six nouvelles personnes ont ainsi été sanctionnées.

Je pense que ce que l'approche du gouvernement cherche à faire, c'est à créer les conditions nécessaires à une reprise économique, tout en reconnaissant que le gouvernement doit créer d'autres outils pour nous permettre de prendre des mesures... ou de sanctionner les personnes qui violent les droits de la personne ou qui nuisent à la transition.

Ziad Aboultaif: Monsieur l'ambassadeur, je suppose, d'après votre réponse, que vous avez soulevé cette question à plusieurs reprises auprès du gouvernement actuel. Est-ce exact?

Gregory Galligan: C'est exact.

Ziad Aboultaif: Quelle a été la réponse du gouvernement actuel à ce sujet?

Il y a eu de multiples attaques contre divers groupes, et ce ne sont pas des minorités. La Syrie compte, par exemple, entre deux millions et demi et trois millions d'alaouites et autant de kurdes, près d'un million de druzes et plus de deux millions de chrétiens. Ces groupes ont subi des attaques, et le gouvernement était impliqué.

Que vous a dit le gouvernement lorsque vous avez soulevé cette question? Quelle était l'excuse du gouvernement pour avoir participé à l'attaque contre ces minorités? Que répond-il?

Gregory Galligan: Le gouvernement a dit tout d'abord qu'il n'y a aucune excuse pour les exactions, les atrocités commises au mépris des droits de la personne, et le phénomène du justicier. C'est ce qu'il a dit.

Il a parlé ensuite des massacres dans la région côtière en mars. Il a dit qu'à ce moment... C'était au tout début de la transition et avant que les procédures de commandement et de contrôle soient en place. Bien sûr, cela n'excuse pas ce qui s'est passé ensuite à Soueïda. Je pense que, de toute évidence, la conduite du gouvernement lors des événements à Soueïda est, bien sûr, profondément inacceptable, et c'est sans parler des victimes.

Je pense que ce qui est différent dans ce qui s'est passé à Soueïda par rapport aux massacres dans la région côtière, c'est que le gouvernement a adopté une position plus ferme pour ce qui est d'enquêter et de demander des comptes aux responsables. Je pense que ce n'est qu'hier ou avant-hier que les conclusions du gouvernement sur les massacres à Soueïda ont été publiées. Je ne me souviens pas des chiffres exacts, et vous devrez m'excuser, mais je pense qu'ils ont identifié près de 1 000 personnes qui ont été tuées. La majorité sont des druzes, et il y a aussi 150 bédouins et des soldats du gouvernement. Ce que le gouvernement s'est engagé à faire, c'est à dénoncer ces gens, à agir et à les tenir responsables de leurs actes. Encore une fois, je pense que le gouvernement doit en faire plus, mais il y a des améliorations dans les mesures qui sont prises si on compare mars à juillet.

Lors du récent conflit, dans le Nord-Est, j'ai vu d'autres diplomates comme moi se rendre sur place et discuter longuement avec le gouvernement pour lui expliquer que ses façons de faire seraient déterminantes pour établir ou améliorer les relations du gouvernement de transition syrien avec la communauté internationale. Je ne pense pas, loin de là, que la conduite du gouvernement et les mesures prises dans le Nord-Est étaient parfaites, mais il s'agissait certainement d'une amélioration mesurée par rapport à ce que nous avons vu en juillet.

Je pense aussi, pour conclure...

• (1545)

Le président: Merci. Nous avons largement dépassé le temps imparti. Je dois passer au député suivant.

Gregory Galligan: Je suis désolé.

Le président: Pas de problème.

Monsieur Oliphant, vous avez six minutes.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier M. Aboultaif de ses excellentes questions. Je ne pense pas que vous verrez beaucoup de différence entre nos questions et celles de M. Aboultaif.

Je veux parler de quatre éléments: les droits des minorités, pour faire suite à ses questions; les sanctions ciblées et les changements apportés au règlement; le conflit régional et l'effet qu'il pourrait avoir sur la stabilité en Syrie; et enfin la mobilité de la population.

En ce qui concerne les droits des minorités, je pense qu'il est important que le Comité dise que nous ne tolérons aucune violation des droits des minorités dans quelque pays que ce soit, y compris au Canada et en Syrie. Nous avons de graves préoccupations. Les progrès sont une bonne chose, mais je pense que ce qui est préférable, c'est la tolérance zéro. C'est une simple déclaration.

Que fait le gouvernement canadien pour protéger les droits des druzes, des alaouites, des kurdes et des chrétiens qui ont combattu et dont des membres ont donné leur vie pour nous en luttant contre le terrorisme dans la région? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, s'il vous plaît?

Gregory Galligan: En ce qui concerne la protection des droits des minorités, je pense que le gouvernement joue un rôle important par ses représentations et sa participation directes dans ce dossier. Nous nous efforçons également de soutenir des programmes susceptibles d'apporter des changements à long terme dans la façon du gouvernement d'interagir avec ses citoyens et dans la façon des communautés minoritaires et autres, ou encore des Syriens, de vivre ensemble.

Nous participons aussi aux efforts dans le domaine de la justice transitionnelle. Le Canada dirige un groupe de travail dont fait partie l'Allemagne. Nous essayons de soutenir des interventions positives. Nous travaillons également beaucoup par l'entremise du Fonds canadien d'initiatives locales pour soutenir de petits organismes de la société civile en Syrie, dont certains se concentrent sur les questions relatives aux minorités, aux droits de la personne, à la liberté de la presse, etc. Nous poussons en ce sens. Nous continuons de miser sur ces efforts afin qu'à ce stade très précoce, nous puissions bien asseoir ces protections pour les communautés minoritaires et qu'elles puissent également mieux se représenter dans le cadre de leurs relations avec le gouvernement et mieux diriger leurs communautés.

L'hon. Robert Oliphant: J'espère simplement que le Parlement dira au gouvernement que c'est une préoccupation pour les parlementaires.

En ce qui concerne les sanctions, je suis confus, parce que nous avons des sanctions ciblées qui ne visent pas à nuire aux populations, mais nous avons levé des sanctions pour permettre la reprise économique. Nous sommes passés à deux nouvelles catégories qui portent sur les droits de la personne et l'instabilité. Pouvez-vous expliquer comment les sanctions précédentes et les nouvelles sanctions contribueront à maintenir la pression sur le régime?

Gregory Galligan: Bien sûr. Sous le régime Assad, des sanctions économiques générales ont été appliquées pendant près de 15 ans. Cela a vraiment touché tous les aspects de l'activité gouvernementale. Le meilleur exemple est la Banque centrale de Syrie. La Banque centrale de Syrie avait été sanctionnée. En fait, pour que les Canadiens puissent participer à l'activité économique en Syrie, il fallait lever cette sanction. C'est ce qui a été fait. Ce que nous disons également au sujet des sanctions, c'est qu'elles ne devraient pas toucher la population en général. C'est vrai, et c'est pourquoi nous avons les exemptions humanitaires. Les envois étaient toujours autorisés. Le financement humanitaire circulait très librement.

Là où nous ne pouvions pas vraiment jouer un rôle, c'était du côté de la reprise économique. À l'époque, les entreprises canadiennes ne travaillaient pas avec le régime Assad pour soutenir l'activité économique. Aujourd'hui, pour soutenir le gouvernement, nous modifions des aspects de nos politiques relatives aux sanctions, afin de maintenir les sanctions contre des personnes, en particulier celles directement liées au régime Assad — armes chimiques, armes balistiques et violations des droits de la personne — et d'ajouter de nouvelles mesures qui vont nous permettre de le faire aussi pour certaines violations des droits de la personne que nous voyons encore, ainsi que pour les activités qui déstabilisent le pays.

• (1550)

L'hon. Robert Oliphant: J'aimerais poser ma dernière question sur les sanctions. Je tiens également à souligner que la fortune familiale de Bachar al-Assad pourrait se situer entre 2 milliards et 100 milliards de dollars. Ce sont les estimations. J'espère que nous envisagerons également de récupérer ces actifs. On ne connaît pas quels sont ses actifs.

En ce qui concerne le conflit régional actuel dans le cadre duquel les États-Unis et Israël bombardent le Liban, et aussi en partie la Syrie, quel est, selon vous, l'effet de ce conflit sur la Syrie?

Gregory Galligan: Les effets sur la Syrie sont semblables à ceux auxquels font face de nombreux autres pays dans le monde. L'énorme augmentation du prix du carburant a un effet sur la Syrie. Ce n'est pas vraiment un producteur autosuffisant de produits pétroliers et de pétrole, et cela a donc une grande incidence.

Il y a aussi ce dont j'ai parlé dans ma déclaration préliminaire, à savoir le retour depuis le début du conflit de quelque 140 000 Syriens qui vivaient au Liban. Cela porte à 600 000, presque 700 000, le nombre de Syriens qui ont quitté le Liban pour retourner en Syrie en un an. Il sera difficile pour le gouvernement syrien de faciliter leur transition. Il fait de son mieux. Il est très déterminé à faire en sorte que leur retour se passe le mieux possible, mais de toute évidence, cela exerce une pression accrue sur le système d'intervention humanitaire en Syrie à un moment où le financement humanitaire dans le monde est en baisse.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Merci, monsieur le président.

Premièrement, j'offre mes salutations à mes collègues. Je remplace Alexis Brunelle-Duceppe, qui devrait se joindre à nous sous peu.

Monsieur l'ambassadeur et madame la directrice générale, je vous remercie d'être des nôtres. Je vous suis grandement reconnaissant des échanges qui ont eu lieu jusqu'à maintenant.

Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie de votre présentation.

J'aimerais aborder le sujet des organisations désignées comme des entités terroristes. En décembre dernier, le Canada a retiré la Syrie et certains groupes associés au gouvernement transitoire de la liste de ces entités.

Monsieur l'ambassadeur, quels sont les facteurs qui ont amené le gouvernement à conclure que cette désignation n'était plus appropriée?

Gregory Galligan: La question s'adressait-elle à moi ou à Mme McCollum?

Gabriel Ste-Marie: Elle s'adressait à vous, mais, si Mme la directrice se sent outillée pour y répondre, ce serait parfait aussi.

[Traduction]

Gregory Galligan: Je vais essayer de répondre en premier.

En ce qui concerne les retraits de la liste, Sécurité publique, la GRC et Affaires mondiales Canada — et il doit y avoir un accord général à ce sujet — ont procédé à un examen. À la lumière de cet examen et de l'évolution de la situation sur le terrain en Syrie, il a été décidé, comme l'ont fait certains de nos partenaires, de retirer le groupe HTS, ou Hayat Tahrir al-Sham, de la liste.

De plus, au cours des dernières années, HTS s'est engagé à continuer... Le nouveau gouvernement de transition a fait un véritable effort sur les éléments anti-Daech et s'est récemment joint à la coalition.

En se fondant sur l'ensemble des renseignements et après un examen minutieux, le gouvernement a décidé de le supprimer de la liste.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci.

Madame McCollum, voulez-vous ajouter des précisions?

Stefanie McCollum (directrice générale, Moyen-Orient, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Je veux simplement dire que, après que le gouvernement transitoire a été formé, on a annoncé la dissolution du groupe HTS, c'est-à-dire que ce groupe n'existe plus.

Je dirais simplement que le fait d'enlever ce groupe du Code criminel du Canada ne change ni l'histoire ni le passé, mais ça démontre qu'il y a eu un changement depuis décembre 2024 jusqu'à présent. Cela doit se refléter dans nos lois.

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

De façon complémentaire, quels critères le gouvernement canadien utilise-t-il aujourd'hui pour évaluer la crédibilité et la fiabilité du gouvernement transitoire dirigé par M. Al-Charaa?

Stefanie McCollum: Monsieur le député, je vous remercie de votre question.

Nous prenons note des annonces et des

[Traduction]

engagements publics que le gouvernement a pris.

• (1555)

[Français]

Un peu comme l'ambassadeur l'a dit, on a ouvert la déclaration constitutionnelle, nommé un cabinet, créé un dialogue national, établi une commission nationale pour la justice et les personnes manquantes, et ainsi de suite. Il y a eu des élections parlementaires.

Tout ça est pris en compte quand nous évaluons les intentions d'un nouveau gouvernement et les mesures qu'il met en place pour assurer une transition stable et sécuritaire pour ses citoyens.

Gabriel Ste-Marie: Monsieur l'ambassadeur, voulez-vous ajouter certains éléments à la réponse fournie par Mme la directrice?

Gregory Galligan: Je n'en ai pas vraiment. Je veux juste souligner le fait que c'est important d'évaluer le gouvernement de transition de la Syrie non seulement par rapport à ses déclarations, mais aussi par rapport à ses actions. Je pense que, jusqu'à maintenant, nous avons pu voir des étapes positives. Certainement, ce n'est pas parfait, mais, en général, le progrès est là en ce qui concerne la transition du gouvernement.

On doit donc continuer d'évaluer le gouvernement, mais on doit le faire en fonction de la totalité de ses actions, et non juste de ses mots.

Gabriel Ste-Marie: Monsieur l'ambassadeur, j'aimerais vous poser une dernière question concernant un sujet qui a été abordé par mes collègues. Le cabinet du président Al-Charaa a été présenté comme le reflet de la diversité ethnique et religieuse de la Syrie.

En pratique, dans quelle mesure diriez-vous que le gouvernement actuel est représentatif des principales communautés syriennes, notamment, comme l'a dit M. Oliphant, les communautés alaouites, kurdes, druzes et chrétiennes?

Gregory Galligan: Jusqu'à maintenant, il ne l'est pas assez. Je pense que, ça, c'est la vérité.

[Traduction]

Le gouvernement prend des mesures. Je pense que la création du conseil législatif est une mesure positive pour assurer la représentation régionale, mais il est clair que ce n'est pas... Je ne crois pas que le processus soit parfait. Il ne reflète pas encore l'ensemble des régions. Certaines ne sont toujours pas représentées.

[Français]

C'est le cas, en particulier, des Kurdes et des Druzes à Soueïda à cause de la situation liée à la sécurité. C'est aussi le cas des femmes, notamment.

[Traduction]

Il n'y a tout simplement pas encore assez de femmes au gouvernement, et nous continuerons d'exercer des pressions en ce sens.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Michael Chong.

Vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de poser quelques questions à nos témoins aujourd'hui.

Ma première question concerne la Russie et la Turquie. La Russie a des installations militaires en Syrie, tout comme la Turquie. Quelle est la situation relative à ces installations? Y a-t-il des discussions pour savoir si elles resteront en place ou si elles seront libérées?

Gregory Galligan: C'est une question à laquelle il m'est difficile de répondre, car c'est un problème avec lequel le gouvernement de transition syrien lui-même est aux prises.

Le pays entretient des relations très différentes avec la Turquie... une relation étroite. Il évaluera cette relation très différemment de la façon dont il évaluera celle avec la Russie.

Dans le cas de la Russie, le gouvernement de transition a essayé d'aborder le gouvernement russe avec un certain pragmatisme. La situation est difficile parce que les gens qui gravitent autour du gouvernement de transition se souviennent de la façon dont le gouvernement russe a soutenu Assad au cours des 10 dernières années. Idlib a été le site notoire de nombreuses attaques aériennes. Toutefois, la Russie est membre du Conseil de sécurité, et son soutien est nécessaire notamment pour la radiation de la liste à l'ONU.

Je pense que les Syriens tentent de gérer la situation et de comprendre ce que cela signifie pour leur dette étrangère et pour d'autres volets où la Russie a des capitaux propres.

• (1600)

L'hon. Michael Chong: Merci.

Le Canada a rompu ses relations diplomatiques avec la Syrie en 2012. Avons-nous des biens diplomatiques en Syrie? Avons-nous des ressources diplomatiques au pays? Si c'est le cas, quelles sont-elles? De plus, quelles sont les considérations pour rétablir une présence diplomatique en Syrie?

Je suis désolé. Je devrais être plus clair.

En 2012, le Canada a fermé sa présence diplomatique en Syrie. Je me demande si nous avons encore des ressources diplomatiques là-bas. De plus, quelles seraient les conditions requises pour rétablir leurs opérations en Syrie?

Gregory Galligan: Oui, nous avons toujours des ressources diplomatiques en Syrie. En 2012, lorsque nous avons suspendu nos activités, nous avons conservé certaines propriétés. Il y a la chancellerie qui se trouve à Damas, et nous possédons quelques résidences d'employés.

Pour ce qui est de retourner en Syrie et d'ouvrir une ambassade, ce n'est pas quelque chose qui est envisagé en ce moment. Pour l'instant, nous nous concentrons sur le rétablissement des relations diplomatiques avec Beyrouth et sur la façon dont nous pouvons soutenir les Canadiens en Syrie. La décision concernant la réouverture en Syrie n'est pas envisagée à l'heure actuelle.

L'hon. Michael Chong: D'accord. Merci.

Il y a 13 mois, l'ancien premier ministre Trudeau a nommé M. Alghabra à titre d'envoyé spécial en Syrie, et il s'est également entretenu avec le président intérimaire Ahmed al-Sharaa.

Quelle est l'intention du gouvernement actuel en ce qui concerne un envoyé spécial? De plus, est-ce qu'un membre du gouvernement, un ministre ou le premier ministre a parlé à qui que ce soit au sein du gouvernement syrien?

Gregory Galligan: Je vais peut-être céder la parole à Mme McCollum. Ce sont des questions qui relèvent davantage d'Ottawa.

Stefanie McCollum: À ma connaissance, il n'y a pas de discussions sur la nomination d'un autre envoyé spécial au niveau politique. Cependant, comme l'a fait valoir l'ambassadeur dans son discours préliminaire, nous avons maintenant pour la première fois en plus d'une décennie un ambassadeur non résidant au sein du ministère, qui établit ces relations, se rend régulièrement en Syrie et s'engage sur le plan diplomatique.

Pour ce qui est de la deuxième question, je peux dire que la ministre Anand a eu un premier appel téléphonique avec son homologue syrien, le ministre al-Chaibani, en décembre 2025.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Steven Guilbeault.

Vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault (Laurier—Sainte-Marie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, madame McCollum, merci beaucoup d'être des nôtres.

Quels seraient, à votre avis, les critères sur lesquels le Canada pourrait se fonder pour décider de s'impliquer de façon plus importante sur le terrain, en Syrie, par exemple en ouvrant une ambassade?

Existe-t-il une grille d'évaluation pour déterminer ce qui pourrait mener à ce résultat?

Gregory Galligan: Merci de la question, monsieur Guilbeault.

Nous n'avons pas vraiment une liste d'indicateurs qui pourrait mener à la réouverture de l'ambassade.

[Traduction]

Cependant, si nous devons envisager cette possibilité, nous le ferions en fonction des objectifs du gouvernement et des priorités stratégiques pour l'avenir. Si, par exemple, un grand nombre d'entreprises canadiennes manifestaient un intérêt pour la Syrie, cela pourrait être un indicateur. Si nous devons voir un grand nombre de touristes canadiens se rendre en Syrie — bien que ce ne soit actuellement pas conseillé aux voyageurs —, cela pourrait nous obliger à réévaluer les types de services consulaires que nous pourrions fournir.

• (1605)

[Français]

Il n'y a pas une seule action ou un seul point qui va déterminer cette décision. C'est vraiment une combinaison de facteurs. Cependant, c'est une décision qui doit aussi être évaluée en considérant toutes les autres missions dans la région.

[Traduction]

Nous devons décider quelles sont les vraies priorités pour le Canada à ce stade-ci.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Plusieurs collègues ont parlé plus tôt de l'importance, pour le gouvernement, de refléter la diversité de la société syrienne. Je pense notamment aux diverses minorités, qui ne sont pas toujours des minorités — je suis d'accord avec M. Aboultaif là-dessus.

Outre cette question de la représentation, quels sont, à votre avis, les critères qui sont nécessaires pour que l'État syrien soit plus stable?

Gregory Galligan: Je trouve souvent que le gouvernement de transition est très efficace quant à ses actions. Quand il a une idée, il bouge rapidement pour la mettre sur pied, que ce soit par rapport à la constitution ou à la journée nationale de dialogue, par exemple.

[Traduction]

Ce qu'il faut probablement, à mon avis, c'est un processus plus durable pour la réconciliation nationale, un processus qui ne se limite pas à la Constitution, bien qu'elle soit importante. Je pense aussi que la représentation est importante. Cependant, je crois qu'il faut vraiment un effort soutenu pour rétablir la cohésion nationale, pour parler de ce qui s'est réellement passé au cours des 15 dernières années ou plus. Le régime Assad a été en place pendant 54 ans. Il y a de profondes blessures dans la société. Je pense que le gouvernement prend des mesures positives en nommant des comités qui se centrent sur les personnes disparues — c'est une question transversale qui touche tous les Syriens — et sur la justice transitionnelle, qui est aussi une question de réconciliation.

Je pense qu'il faudra un processus très soutenu. Je ne crois pas que ce sera fait.

[Français]

d'ici deux ou cinq ans. Je pense que le processus devrait être générationnel.

[Traduction]

Il faudra des mesures symboliques, comme faire du Norouz une fête nationale. C'est très important, à mon avis.

[Français]

Cependant, ce n'est pas assez.

[Traduction]

Ces mesures devront s'accompagner d'un engagement du gouvernement à en faire une priorité nécessaire à la stabilité et à la cohésion nationales et, en fin de compte, à la paix et à la prospérité économique.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Ste-Marie.

Vous disposez de deux minutes et demie. Allez-y.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Ma prochaine question est liée au dernier échange avec M. Guilbeault.

Quels sont, selon vous, les principaux risques qui pourraient compromettre la transition politique en Syrie au cours des prochaines années?

Selon vous, de quoi la Syrie a-t-elle le plus besoin, aujourd'hui, de la part de la communauté internationale, pour assurer une transition durable et inclusive?

Gregory Galligan: Je crois que les besoins humanitaires en Syrie sont encore les plus importants et les plus nécessaires. Quand 90 % de la population est sous le seuil de la pauvreté, ça crée sans doute un risque. Ça crée aussi un risque de tensions sociales.

Je crois aussi qu'on doit rebâtir les systèmes d'éducation, de santé et de gouvernance. Il est évident que les services publics en Syrie ne sont pas très forts en ce moment. Il y a une faiblesse là, et ça doit changer.

En ce qui concerne le risque, c'est certainement par rapport à la cohésion sociale.

[Traduction]

Cela ne fait aucun doute. Il y a des vulnérabilités. Je pense que c'est la raison pour laquelle un processus soutenu de dialogue et de réconciliation sera nécessaire, comme je l'ai dit plus tôt.

Je crois aussi que nous allons devoir continuer à faire des progrès en ce qui concerne la Constitution et le processus législatif. Il n'y a toujours pas d'organe parlementaire. Tant que ce ne sera pas fait, il sera très difficile pour le gouvernement d'adopter de nouvelles lois et de mettre en place certaines des mesures dont il a parlé, mais qu'il n'a pas pu mettre en œuvre.

• (1610)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Vous avez parlé de l'accès à l'aide humanitaire. Dans le nord-est de la Syrie, ça demeure extrêmement fragile.

Quelles mesures concrètes le Canada soutient-il pour stabiliser et sécuriser ces couloirs dans le nord-est?

Gregory Galligan: Nous travaillons avec les Nations unies et avec d'autres partenaires en qui nous avons confiance.

Dans toutes nos interactions avec la ministre des Affaires sociales et du Travail, Hind Kabawat, et avec d'autres ministères, nous renforçons toujours clairement l'idée que l'aide humanitaire doit être libre et qu'il ne doit pas y avoir de restrictions.

[Traduction]

Il ne peut y avoir aucun obstacle. L'accès humanitaire doit être possible en tout temps, et c'est ce que nous continuons de réclamer.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à Mme Kramp-Neuman.

Vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Merci, monsieur le président.

Mes premières questions porteront sur les divers groupes ethniques et confessionnels en Syrie, comme les Alaouites, les Druzes, les Kurdes et les chrétiens.

Nous comprenons l'ampleur des agressions coordonnées auxquelles participent les forces de l'État avec des groupes extrémistes affiliés à l'État islamique contre des civils et la gravité des crimes, y compris les meurtres et les viols, et l'enlèvement de femmes et d'enfants dans les places publiques, les maisons, les hôpitaux et les écoles. La mort de centaines de personnes a été confirmée et des milliers d'autres ont été blessées ou enlevées. Des villages ont été brûlés.

Ma première question est la suivante: quelle est la position du gouvernement canadien exactement, et pourquoi a-t-il gardé le silence sur le sujet?

Gregory Galligan: Je ne suis pas certain de bien comprendre la question.

En ce qui concerne la position du gouvernement, tout meurtre de civils, toute atrocité commise ou toute violation des droits de la personne est inacceptable.

À ma connaissance, nous n'avons pas été silencieux sur le sujet. Je crois que les ministres ont fait des déclarations, entre autres choses. C'est une question qui revient régulièrement dans le cadre de mes engagements.

Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Sur quoi le gouvernement a-t-il fondé sa décision de lever les sanctions contre un régime qui ne protège pas sa propre population et qui a participé à des attaques contre des civils?

Gregory Galligan: Je vais revenir à ma réponse à la question sur les sanctions.

Une évaluation a été faite. La transition n'a certainement pas été parfaite, et je ne pense pas que quiconque la décrirait ainsi. La mort de civils et les massacres sont tout à fait inacceptables, et le gouvernement doit tenir ces personnes responsables.

Il y a eu des améliorations par rapport à la situation d'avant. Mars 2026 sera probablement le mois le moins violent en 15 ans en Syrie. Je pense que 12 personnes ont été tuées en tout: quatre par des UXO, quatre par Daech et quatre lors d'autres événements. Ces cas sont tous inacceptables. Le gouvernement doit en faire plus pour réduire le nombre de décès et mettre en place des structures et des systèmes pour mettre un terme à la violence communautaire.

La décision de lever les sanctions vise à trouver un moyen de soutenir cette transition et de bâtir un gouvernement plus stable et plus inclusif.

Shelby Kramp-Neuman: Est-il juste de dire que le gouvernement appuie le cadre constitutionnel transitoire de cinq ans du régime?

Gregory Galligan: Je ne pense pas que nous prendrions position sur les délais ou le processus lui-même.

Quel que soit le processus dirigé par les Syriens, nous voulons nous assurer qu'il tient compte de certaines de nos préoccupations. Nous voulons veiller à faire avancer nos objectifs en matière de protection des droits de la personne, d'inclusion des minorités et de participation des femmes.

Si, d'une part, le gouvernement décidait dans trois ans qu'il était prêt à aller de l'avant et qu'il y avait un soutien législatif et un vaste soutien communautaire, et que cela aboutissait à un processus plus libre et transparent, avec la pleine participation des communautés minoritaires et des femmes, nous considérerions qu'il s'agit d'une mesure positive. Toutefois, si cela ne produisait pas après cinq ou six ans, nous considérerions que les mesures n'ont probablement pas été efficaces.

Je ne dirais pas que le temps en soi est le facteur déterminant. C'est plutôt la façon dont les Syriens utilisent ce temps pour bâtir une meilleure constitution et une architecture plus stable pour l'avenir du pays qui sera importante.

● (1615)

Shelby Kramp-Neuman: Cela me porte à croire que le ministre procédera probablement à une évaluation de la faisabilité du cadre lui-même.

Dans un autre ordre d'idées, le gouvernement a-t-il évalué les élections tenues en octobre dernier?

Gregory Galligan: Nous avons examiné la façon dont le processus a été entrepris et les résultats connexes.

Ce que je dirais, c'est qu'il ne s'agissait certainement pas d'un processus démocratique général dans le cadre duquel chaque Syrien avait le droit de vote. C'était plutôt — je ne sais pas quels sont les bons termes à utiliser — un processus de représentation par l'entremise d'organismes sélectifs. Il est difficile de dire à quoi ressemblera l'avenir. Est-ce que la situation se reflétera dans le processus constitutionnel? Est-ce que c'est ce que les Syriens envisagent pour l'avenir, ou le gouvernement syrien envisage-t-il quelque chose qui ressemblerait davantage à des élections générales, où tous les Syriens ont un moyen de participer?

Nous n'avons pas été en mesure d'entrer dans les détails exacts de la façon dont les comités ont été sélectionnés. Ce n'était pas un processus démocratique ouvert et transparent en ce sens.

Shelby Kramp-Neuman: Merci, Votre Excellence.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Mona Fortier.

Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur l'ambassadeur, d'être parmi nous aujourd'hui. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je vous remercie également, madame McCollum, d'être des nôtres.

Dans la circonscription d'Ottawa—Vanier—Gloucester, il y a une très grande communauté syrienne. Plusieurs personnes, évidemment, sont des réfugiées qui, maintenant, font leur vie chez nous. Je discute souvent de la façon dont le Canada continue à jouer un rôle en Syrie. Nous savons donc que la diaspora se préoccupe énormément de cela.

Vous avez parlé de l'importance de la représentation des femmes. J'aimerais bien que vous nous en parliez un peu plus. Vous avez juste eu l'occasion de le mentionner, mais vous n'avez pas expliqué

ce qu'il faudrait faire pour assurer une plus grande représentation des femmes.

Voyez-vous une possibilité à cet égard? De notre côté, que pourrions-nous faire ici, au pays, pour encourager la participation des femmes?

Gregory Galligan: Merci de la question.

Je pense, en effet, que c'est l'un des secteurs où le Canada peut vraiment jouer un rôle positif en ce qui concerne la Syrie. Pour ma part, ma première réunion en Syrie ne s'est pas tenue avec le gouvernement. J'avais choisi d'avoir une réunion avec des jeunes membres d'organismes de la société civile, et la majorité était composée de jeunes filles. Plusieurs d'entre elles ont été des réfugiées au Canada, mais elles ont pris la décision de retourner en Syrie.

[Traduction]

Pour moi, il est important de faire entendre la voix des femmes dans tout ce que nous entreprenons. De plus, lorsque j'assiste à des réunions, je me fais un devoir de soulever toutes les questions qui ont été portées à mon attention par des membres de la communauté.

Il vaut aussi la peine de souligner la présence d'une femme très importante au sein du cabinet, Mme Hind Aboud Kabawat. Elle est citoyenne canadienne et elle est une championne de la cause des femmes et des minorités. Elle est ministre des Affaires sociales, et elle a donc un rôle important à jouer à cet égard. Elle apporte beaucoup à ce nouveau rôle en raison de ses connaissances et de son expérience en tant que Canadienne. C'est vraiment positif pour le Canada.

Aussi, le commerce est un domaine dominé par les hommes.

[Français]

Ce n'est pas le cas seulement en Syrie. Ce l'est dans la région en général. En février 2026, nous avons organisé un iftar en Syrie. Notre objectif était de lancer une discussion à propos de réseaux commerciaux entre le Canada et la Syrie. J'ai insisté pour que des membres de la chambre de commerce des femmes de Damas y soient présentes.

Pendant cette réunion, j'ai eu l'occasion de rencontrer des entrepreneures syriennes. J'ai aussi renforcé un message, soit que la présence et la participation des femmes dans l'économie, dans la société et dans la politique sont des valeurs canadiennes importantes pour nous.

● (1620)

L'hon. Mona Fortier: Ça me fait plaisir d'entendre ça. J'espère que, dans notre rapport, nous pourrions démontrer qu'il y a encore une possibilité pour nous, en tant que gouvernement et parlementaires, de soutenir non seulement les femmes, mais aussi les gens qui veulent bien représenter leur communauté.

Avez-vous d'autres recommandations ou suggestions à nous faire? Vous l'avez dit plus tôt: c'est beau les déclarations, on peut en faire, mais ce sont les gestes qui sont vraiment importants.

Avez-vous d'autres mesures à nous recommander, que ce soit en tant que parlementaires ou en tant que gouvernement, sur la façon dont le Canada pourrait contribuer à la transition en Syrie? J'aimerais avoir votre avis là-dessus.

Gregory Galligan: Merci de la question.

En ce qui concerne les gestes positifs que nous pouvons poser comme gouvernement ou parlementaires, je crois que la prochaine étape serait d'évaluer les options que la levée des sanctions a créées pour le Canada.

[Traduction]

Il était impossible d'envisager des programmes de stabilisation ou de développement dans le contexte où nous étions auparavant. Aujourd'hui, il y a des options, et je pense qu'il sera important que nous les évaluions et que nous décidions où sont nos priorités.

Je suis actuellement au Liban. L'une de nos véritables réussites après l'effondrement financier et l'effondrement du marché au Liban, ce sont les programmes qui offrent de petites subventions aux femmes entrepreneures. Ce pourrait être un modèle intéressant à examiner alors que nous essayons de reconstruire la société civile, mais aussi alors que nous tentons de veiller à ce que les femmes participent davantage à la reprise économique en Syrie.

Voyons où nous en sommes. Il est encore très tôt à l'heure actuelle. Nous avons beaucoup de chemin à faire, mais nous devons certainement envisager des moyens de soutenir la société civile, la liberté d'expression, la liberté de la presse, et ainsi de suite. Cependant, je pense que les femmes seront au cœur de toutes ces décisions.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Merci.

[Traduction]

Le président: Nous en sommes à la fin de la première partie de la réunion.

Je tiens à remercier l'ambassadeur et Mme McCollum d'avoir comparu devant le Comité.

Avant de suspendre la séance et de nous préparer pour le deuxième groupe de témoins, j'aimerais informer les membres que le greffier a distribué plus tôt aujourd'hui une ébauche de budget d'un montant de 22 350 \$ pour l'étude du Comité sur la Syrie. Notre prochaine réunion sur cette étude est prévue pour le 14 avril, et nous accueillerons peut-être des témoins en provenance de l'Europe. Bien que ce ne soit pas encore confirmé, le montant proposé en tient compte.

Plaît-il au Comité d'adopter ce budget?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant suspendre la séance pendant cinq minutes pour nous préparer à accueillir le deuxième groupe de témoins.

• (1620) _____ (Pause) _____

• (1635)

Le président: Nous reprenons les travaux, chers collègues.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins de la deuxième heure de la réunion.

Nous accueillons M. Elliot Tepper, qui est chercheur principal distingué à la Norman Paterson School of International Affairs de l'Université Carleton.

Nous accueillons également Mme Laurence Deschamps-Laporte, qui est professeure en sciences politiques et directrice scientifique du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, qui se joint à nous par vidéoconférence.

Nous nous attendons à ce qu'un autre témoin, le politologue et directeur général du Conseil Géopolitique Perspectives, Khattar Abou Diab, se joigne à nous par vidéoconférence, mais il a des problèmes techniques. Nous espérons qu'il réussira à participer à la réunion.

Vous disposerez d'un maximum de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des membres du Comité.

J'invite maintenant M. Tepper à faire sa déclaration préliminaire.

Elliot Tepper (chercheur principal distingué, Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University, à titre personnel): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. C'est vraiment un honneur d'être ici et de passer ce moment avec vous.

Vous connaissez mon parcours professionnel. Je suis essentiellement un professeur en relations internationales à l'Université Carleton, où j'ai étudié de nombreux sujets, notamment les affaires au Moyen-Orient, que je suis depuis longtemps. C'est vraiment un grand honneur d'être ici.

J'ai préparé une déclaration liminaire, mais j'aimerais d'abord vous présenter un résumé en une phrase, puis je fournirai un peu plus de détails. Vous n'aurez peut-être même pas besoin d'en savoir davantage.

Je pense que le Canada se voit offrir une occasion extraordinaire et tout à fait inattendue, compte tenu de l'évolution du contexte géopolitique de la région. Personne ne l'a vue venir. Je pense que nous avons l'occasion de contribuer à changer et à façonner l'avenir du Moyen-Orient, et nous devrions la saisir de la manière la plus constructive et efficace que possible. C'est mon opinion, de façon générale.

L'éminent ambassadeur et la directrice générale vous ont déjà fourni de nombreux détails. Mon point de vue sur la question est un peu plus vaste. Dès que j'en ai l'occasion, j'aime citer mon philosophe préféré, le receveur des Yankees Yogi Berra, qui a dit: « L'avenir n'est plus ce qu'il était. » C'est certainement vrai en ce qui concerne la région dont nous parlons actuellement.

Comme je l'ai dit, quelque chose d'extraordinaire s'est produit, et nous avons l'occasion de jouer un rôle, et je pense que nous devrions la saisir. C'est le message principal que je souhaite transmettre aujourd'hui.

L'ambassadeur et la directrice générale ont déjà abordé bon nombre des détails concernant la Syrie.

La Syrie est au cœur d'une région très agitée. Elle connaît actuellement des bouleversements considérables en très peu de temps, mais je pense que nous avons l'occasion de mettre à l'épreuve notre engagement et nos capacités, non seulement en ce qui concerne le gouvernement national syrien, mais aussi envers nous-mêmes. À quelle vitesse pouvons-nous intervenir? Dans quelle mesure pouvons-nous agir? Quelle contribution pouvons-nous apporter en très peu de temps, alors que les circonstances sont si différentes?

Pourquoi la Syrie est-elle importante pour le Canada?

Je pense que la chute inattendue du régime Assad, comme je l'ai dit, offre une véritable occasion géopolitique, que nous devrions saisir avec énergie et détermination. Pendant plus de 50 ans, la Syrie a été un État client de l'Iran. C'est un corridor de transport qui permet à Téhéran d'armer ses factions dans la région, en particulier le Hezbollah au Liban. C'était un oppresseur brutal de son propre peuple, et un soutien aux intérêts russes. C'était une force de déstabilisation pour toute la région, qui a disparu du jour au lendemain.

Le nouveau gouvernement est ouvertement anti-iranien. Il cherche à conclure des ententes avec tous ses États voisins. Il s'est très rapidement efforcé de réintégrer la Syrie, jusqu'alors isolée, sur la scène internationale. L'essentiel ici, c'est que l'axe iranien de la résistance a été brisé. Cela offre des perspectives qui n'existaient pas auparavant, et nous devrions en tirer parti.

Le Canada est déjà engagé, comme je l'ai dit. Il ne repart pas de zéro en ce qui concerne la Syrie. Nous avons déjà entendu des chiffres à ce sujet, comme plus d'un milliard de dollars en aide humanitaire et un soutien indéfectible aux Casques blancs. C'est un secteur dans lequel certains d'entre vous ont peut-être joué un rôle dans le passé, lorsque des représentants des Casques blancs sont venus ici. Aujourd'hui, l'un de ces Casques blancs fait partie du gouvernement de transition en Syrie. Comme vous le savez, nous avons accueilli plus de 100 000 réfugiés, ce qui nous a permis de gagner la confiance de la Syrie, et nous devrions mettre efficacement cette confiance à contribution.

Nous avons également une vaste expertise à offrir à une Syrie en transition. Si l'aide humanitaire demeure la priorité absolue, l'édification du pays figure maintenant à l'ordre du jour, et c'est un domaine dans lequel nous avons une vaste expertise. Nous avons une panoplie de services dont la Syrie a besoin dès maintenant, que ce soit pour élaborer une constitution, réformer le secteur de la sécurité, déminer ou éliminer des matières dangereuses.

• (1640)

Au fait, on a évoqué le commerce tout à l'heure. Des sommes considérables vont maintenant affluer en Syrie, et nous devrions peut-être en tirer parti en ouvrant le commerce d'une manière constructive afin de contribuer à bâtir le pays.

À quoi pouvons-nous nous attendre en retour? Cet engagement s'accompagnera d'attentes. Lorsque nous investissons, comme nous le faisons partout dans le monde, nous estimons que nous devons obtenir quelque chose qui compte pour nous. La reddition de comptes est clairement à l'ordre du jour, mais je pense que ce qu'il faut surtout souligner ici, c'est que nous avons toujours mis de l'avant nos valeurs démocratiques et notre capacité pour le multilatéralisme partout dans le monde. Cette combinaison peut être mise à profit pour évaluer notre incidence, en examinant ce que nous retirons de notre engagement en Syrie.

Je pense toutefois qu'il est important de souligner que nous ne devons pas imposer nos propres normes en matière de droits de la personne. Ce que nous devons faire, à mon avis, c'est de veiller à ce que la Syrie respecte ses engagements et de l'aider à accomplir ce qu'elle souhaite faire pour mettre en place une société pluraliste et une constitution avec...

Le président: Je vous remercie.

Elliot Tepper: Je voudrais juste conclure rapidement sur ce point, monsieur.

Le président: D'accord.

Elliot Tepper: Très rapidement, il y a trois questions essentielles à se poser. Dans quelle mesure la rupture du gouvernement avec son passé terroriste est-elle sincère? Je pense que c'est une question ouverte, et elle est importante. Dans quelle mesure l'engagement à l'égard d'un gouvernement inclusif est-il réel? Est-ce de la poudre aux yeux? Vous avez déjà entendu parler de certaines des mesures qui ont été prises. De plus, la reddition de comptes peut-elle réellement être mesurée? Pouvons-nous mettre en place ces mesures?

Voilà qui conclut mes remarques.

La Syrie est un travail en cours. Je pense que nous pouvons lui apporter notre aide, tout en nous montrant exigeants.

Sur ce, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie de votre déclaration.

[Français]

J'invite maintenant Mme Deschamps-Laporte à faire sa présentation d'ouverture.

Laurence Deschamps-Laporte (professeure en sciences politiques et directrice scientifique, Centre d'études et de recherches internationales, Université de Montréal, à titre personnel): Merci beaucoup.

[Traduction]

Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de cette importante étude et de l'invitation aujourd'hui. C'est un grand honneur d'être ici.

Merci aux diplomates qui ont témoigné de l'important travail qu'ils font, ainsi qu'à mon collègue, M. Tepper, qui a présenté une vue d'ensemble de la situation.

[Français]

À titre de professeure de sciences politiques spécialisée sur le Moyen-Orient et de directrice d'un centre de recherches sur les questions internationales qui regroupe près de 150 chercheurs à l'Université de Montréal, et ayant passé aussi un moment au ministère des Affaires étrangères du gouvernement canadien pour servir mon pays, j'aimerais vous faire part de trois réflexions principales sur la situation actuelle en Syrie. Elles concernent la transition politique, le rôle de la diplomatie et la situation dans la région. Je conclurai mon discours en abordant le rôle du Canada, avant de répondre à vos questions.

En ce qui concerne la transition politique, vous avez déjà un bon portrait de la situation, mais il ne faut pas dénier que, même si les Syriens étaient libérés et heureux de savoir qu'Assad avait finalement quitté le pays, et même s'il y avait un espoir que la guerre prenne fin, les inquiétudes sont très présentes en ce qui a trait à la transition politique et à la prise de pouvoir par un gouvernement qui est issu de groupes islamistes violents et qui pourrait, si nous ne sommes pas prudents, reproduire certaines dynamiques sectaires qui sont différentes de celles qui l'ont précédé, mais qui ne sont pas plus rassurantes.

Dans le cadre de cette transition politique, par exemple, la semaine dernière, nous avons vu de nouvelles restrictions entourant la consommation et la vente d'alcool. Certaines de ces restrictions existaient sous des régimes précédents, mais ces restrictions touchant l'espace public peuvent indiquer que l'on préconise une restriction quant aux libertés civiles. Elles appellent une certaine prudence.

Deuxièmement, parlons du rôle de la diplomatie. Celle-ci est un outil pour résoudre des conflits et soutenir, notamment, les ressortissants, mais ce n'est pas nécessairement un cadeau garant de légitimité. Ce n'est pas un acte par lequel on légitime l'autre pays. Cela dit, même si on est prudent et qu'il faut être très conscient qu'il y a des inquiétudes profondes concernant les origines du régime actuel et la possibilité de préserver ou de nourrir un pluralisme dans la société syrienne, ça ne veut pas dire qu'il faut se désengager. Alors, le rôle de l'ambassadeur et sa capacité à faire un travail en Syrie au nom du Canada, à mon sens, sont très importants. Il est possible d'entretenir des relations diplomatiques tout en restant prudent. C'est une danse assez délicate, mais elle doit être menée. Si le Canada, comme puissance, faisait le choix de ne pas entretenir de relations diplomatiques, cela équivaldrait à se désengager. Je ne pense pas que ce soit la solution, mais il faut être prudent.

Troisièmement, j'aborderai la situation dans la région. J'imagine que, lorsque cette étude a été discutée préalablement au Comité, on voulait la mettre à l'ordre du jour en raison de la fragilité et de l'importance de la Syrie, mais cette fragilité n'est qu'exacerbée par le conflit actuel. Celui-ci vient effriter certains espoirs dans la région. Cette fragilité qui existait déjà va avoir un effet sur le conflit et encore plus sur les populations les plus vulnérables. On pense aux déplacés internes, aux réfugiés qui sont de retour dans la région. On pense aux femmes et aux groupes, qu'on les appelle des minorités ou non, qui peuvent être la proie d'une certaine répression politique, selon le régime du jour. À ce titre, il faut être encore plus attentif à la fragilité de ces populations.

Finalement, le rôle du Canada est important. Je me fais tout à fait l'écho des remarques de mon collègue M. Tepper, car le Canada — c'est rare, en ce moment — est bien accueilli à la fois par le régime et par la population civile. De plus, il a une légitimité presque incomparable en Syrie, pour diverses raisons. Je pense notamment à l'accueil que le Canada a démontré aux réfugiés syriens, mais c'est aussi parce qu'il n'est pas vu comme étant polarisant. Saisissons cette occasion pour prendre acte de cette fragilité et pour renforcer le pays et ses institutions en soutenant les forces vives au sein du pays, sans nous imposer. La société civile syrienne a soif de dignité et de droits de la personne. Le Canada peut encadrer les efforts, sachant que des programmes plutôt innovants, avec des sommes incroyables, ont été mis en œuvre auprès de différents groupes, malgré la guerre, notamment en matière de collecte de preuves et de justice.

Le Canada peut agir sur trois plans, soit le soutien aux institutions et à la transition, la justice, ainsi que les femmes et les questions de genre. On sait qu'il y a des limites budgétaires, mais ça ne prend pas énormément de fonds, puisque les forces vives, que ce soit dans la diaspora ou chez les experts dans les organisations non gouvernementales, ou ONG, ne cherchent pas nécessairement de grands financements. Ils cherchent plutôt à être encadrés dans leurs efforts.

Je vous remercie de votre attention. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

• (1645)

Le président: Je vous remercie de vos propos.

[Traduction]

Nous allons suspendre la séance une minute pour vérifier la connexion avec le prochain témoin.

• (1645)

(Pause)

• (1650)

Le président: Je déclare la séance ouverte.

[Français]

J'invite maintenant M. Abou Diab à faire sa présentation d'ouverture.

[Traduction]

Allez-y, je vous prie.

[Français]

Khattar Abou Diab (politologue et directeur, Conseil Géopolitique Perspectives, à titre personnel): Bonjour, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité.

C'est un grand honneur de me présenter devant vous pour exposer mon point de vue sur cette question épineuse qu'est la transition en Syrie. Je vais être bref. Je laisserai ensuite la place au dialogue après les deux interventions très précieuses de mes collègues.

Avant tout, je veux dire que ce gouvernement islamiste qui a succédé au régime de Bashar al-Assad multiplie les efforts sur la scène internationale pour sortir ce pays d'un grand isolement. Aujourd'hui, l'ambiance est moins pesante à Damas, et la société civile est relativement active.

Toutefois, la transition politique en Syrie connaît de sérieux revers. On souligne le processus très hâtif et pas très transparent du dialogue national et des élections qui se sont déroulées en 2025. Ce processus n'était pas à la hauteur des attentes. Il faut souligner la nécessité de soutenir un dialogue politique interne, et il faut insister pour appliquer la justice transitoire, condition sine qua non pour construire un État de droit. Il vaut mieux améliorer l'économie syrienne, qui est toujours dans un état de dégradation. Il ne faut pas non plus oublier la situation sociale, surtout celle des gens plus fragiles et des gens déplacés à l'intérieur de leur pays. C'est un pays qui a besoin d'un grand chantier de reconstruction. Avant tout, il faut reconstruire l'homme en Syrie. Il faut redonner confiance aux Syriens.

La Syrie est une mosaïque communautaire et ethnique. Ce pays a un particularisme. Malheureusement, à la suite de l'arrivée au pouvoir de ce régime issu d'al-Qaïda — même avant, ces gens étaient liés à al-Qaïda, un groupe terroriste —, il y a eu des événements meurtriers très déplorables dans le Sahel et des massacres commis contre les alaouites en mars 2025. Il y a aussi eu d'autres affrontements meurtriers dans la province de Damas et dans le Sud, entre mai et juillet 2025. Lors de ces affrontements, une autre communauté, les Druzes, a été massivement visée. Il ne faut pas oublier les exécutions qui sont toujours en cours contre les chrétiens, les combats qui ont été déclenchés avec les Kurdes, la poursuite des actes d'ingérence extérieure — soit de la part de la Turquie, en premier lieu, et d'Israël, de l'autre côté — ni les pratiques extrémistes exercées par le pouvoir contre les modérés et les laïcs. Tout cela met en évidence la fragilité de la transition en Syrie et ses failles.

Le processus de construction d'une identité syrienne inclusive exigera des efforts concertés du gouvernement syrien provisoire, de la société civile et des acteurs internationaux. Ce nouveau pouvoir transitoire, effectivement dominé par le président par intérim, Ahmad al-Charaa, est bien piloté par le HTS, soit le groupe Hayat Tahrir al-Sham, issu d'al-Nosra et d'al-Qaïda. Le HTS se comporte comme le parti unique en Syrie, et il noyauté l'État en construction. De plus, la corruption continue à ronger tout le système syrien à beaucoup d'égards. Il nous semble impossible d'imposer aux Syriens un récit unique, alors qu'il s'agit d'un pays aux composantes et aux origines diverses. Il nous faut un État de droit, un État d'institutions, comme solution. Le processus vers la primauté de la citoyenneté par rapport à l'appartenance partisane religieuse ou ethnique semble être une démarche viable à défaut d'une orientation laïciste.

● (1655)

En outre, il faut un processus de démocratisation par étapes bien ficelé ainsi que la construction d'un fédéralisme ou d'une confédération pour sauver l'unité nationale syrienne et l'intégrité des territoires syriens.

Enfin, l'engagement international en faveur du succès de la transition en Syrie devrait prendre en compte la priorité de la protection de toutes les composantes syriennes, les droits de la personne en général et notamment les droits des femmes en Syrie.

Le Canada, en particulier, qui a accueilli une grande diaspora syrienne et beaucoup de réfugiés, a une position respectable et nette dans cette zone du monde. Il pourrait jouer un rôle dans le soutien à la société civile, dans la protection des minorités en Syrie et dans l'évolution de la Syrie.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie de votre présentation.

Le greffier du Comité (Simon Larouche): Monsieur Abou Diab, vous aurez besoin de l'interprétation, car certains membres du Comité vont parler en anglais. À cet égard, vous avez une option au bas de votre écran Zoom.

Merci.

[Traduction]

Le président: Je vais maintenant passer aux questions, en commençant avec le député Ziad Aboultaif.

Vous disposez de six minutes.

Ziad Aboultaif: Merci, monsieur le président.

Merci de vous joindre à nous, monsieur Tepper, madame Deschamps-Laporte et monsieur Abou Diab, qui est en France, je crois, où il est tard.

Depuis le 8 décembre 2024, date du changement de régime en Syrie, le pays a connu des conflits enflammés entre communautés — persécutions, menaces, violences, viols, humiliations et meurtres — avec les alaouites, les druzes, les Kurdes et les chrétiens.

Monsieur Abou Diab, croyez-vous que ces minorités ethniques religieuses que j'ai mentionnées se sentent en sécurité? Le gouvernement actuel leur offre-t-il une certaine sécurité? Si oui, pourquoi, et si non, pourquoi?

[Français]

Khattar Abou Diab: Ces minorités ne sont pas en situation de sécurité dans un pays ou dans un État de droit. L'intervenante précédente a donné des exemples à propos de l'interdiction de l'alcool à Damas. Cependant, il y a plus que ça.

Ce qui est le plus dangereux, c'est qu'on a divisé Damas en deux secteurs. Dans les petits secteurs chrétiens, on tolère l'alcool, et dans les autres secteurs, on ne le tolère pas. On crée donc une sorte de citoyens de première zone, de seconde zone, de troisième zone, et ainsi de suite.

Il est vrai que la grande majorité des sunnites, en Syrie, qui gouverne actuellement le pays, a subi pendant le régime d'Assad une grande discrimination et beaucoup de tueries et de massacres. Cependant, on ne peut pas maintenant punir la minorité alaouite, la minorité chrétienne, la minorité druze ou même la minorité ismaélienne ou kurde par rapport aux méfaits de l'ancien régime syrien.

Il est vrai aussi que ces régimes acceptent de former, par exemple, des comités d'enquête par rapport à ce qui s'est passé dans le Sahel et dans le sud de la Syrie, à Soueïda. Effectivement, ils n'appliquent pas les recommandations ni les décisions de ces communautés.

On n'a pas encore créé une justice valable en Syrie, car la justice transitoire n'a pas eu lieu et que le corps de justice n'a pas été réformé. Par exemple, l'Union européenne et le Canada pourraient s'intéresser à cette question de la justice et interdire certaines actions.

Pour un pays comme la Syrie, il est impossible d'être régi par la charia. Il est impossible d'être régi par une seule loi religieuse, car, comme je l'ai expliqué, c'est un pays très pluriel. Il faut respecter cette pluralité syrienne.

On craint fort, compte tenu du grand changement et de la remise en question de tout l'ordre régional, que ces minorités n'en paient encore le prix en Syrie.

Merci.

● (1700)

[Traduction]

Ziad Aboultaif: Merci, monsieur Abou Diab.

Des crimes de guerre et des actes de violence sectaires ont été commis par les forces du gouvernement provisoire et les milices informelles qui soutiennent ces forces. Existe-t-il une structure légitime chargée de demander des comptes au gouvernement et à ces groupes affiliés? Avez-vous connaissance de tentatives ou de mesures prises en ce sens?

Nous parlons de crimes de guerre, de violences sectaires, de personnes tuées et assassinées, de villages incendiés et d'une longue liste d'actes de violence contre des êtres humains et des personnes vulnérables.

Existe-t-il une structure légitime? Quelqu'un a-t-il été tenu responsable de ces crimes?

[Français]

Khattar Abou Diab: Non, il n'y a pas de structure légitime. L'un de mes étudiants, Almoutassim Al Kilani, a été nommé à un poste pour étudier le problème lié à la justice transitionnelle. Il a démissionné peu après. Lorsque je lui ai demandé la raison de sa démission, il m'a dit que c'étaient des gens d'al-Qaïda qui gouvernaient la Syrie. Sa réponse était glaçante, mais réelle.

Que ce soit au ministère de l'Intérieur ou à celui de la Défense, les dirigeants sont des gens issus soit de groupes proturcs affiliés à l'armée nationale de la Turquie, soit au groupe très extrémiste HTS, l'organisation de libération des pays du Sham, soit d'autres groupes, comme Ahrar al-Sham. Même les dirigeants de ce qu'on appelle maintenant la Direction générale de la sécurité, de même que d'autres groupes, subissent toujours l'influence de ces gens. Des milices des tribus et des milices informelles persistent.

Beaucoup d'Alaouïtes ont été enlevés. Beaucoup de femmes alaouïtes ont été violées. Il y a 33 villages druzes dans le sud de la Syrie qui sont toujours occupés par les forces gouvernementales et leurs affiliés. Il y a toujours une sorte de semi-blocus au sud de la Syrie qui interdit la libre circulation d'une population de 600 000 habitants. Tout cela envenime la question. Le problème kurde n'est pas encore résolu complètement. Il y a toujours des zones de tension autour de Kobané et d'autres endroits. Même chez les chrétiens, soit près de Hama, soit à l'intérieur de Damas ou d'autres villes, il y a toujours des exécutions. Regardez bien, cher monsieur, le nombre de chrétiens en Syrie à l'heure actuelle.

Le président: Merci.

Khattar Abou Diab: La différence est énorme entre la situation qui existait avant la guerre et celle de l'après-guerre. Il y a vraiment un changement de visage pour ce qui est de la Syrie.

Le président: Je vous remercie.

[Traduction]

Le prochain intervenant est le député Steven Guilbeault.

Vous disposez de six minutes, je vous prie.

• (1705)

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup, monsieur Abou Diab, de ces réponses très éclairantes.

Je vais poser quelques questions à Mme Deschamps-Laporte.

Il a été question tout à l'heure d'essayer de mesurer la différence entre 2016 et 2026. Vous et vos collègues du milieu universitaire, comment évaluez-vous l'évolution de la situation pendant cette décennie?

Laurence Deschamps-Laporte: Pourriez-vous préciser si votre question porte sur la situation politique ou sur la situation de la société civile, sur la pauvreté en Syrie, par exemple?

L'hon. Steven Guilbeault: C'est une bonne question. Je parle sur le plan de la société civile.

Laurence Deschamps-Laporte: Évidemment, en 2016, on était dans l'éruption ou, disons, l'internationalisation de la guerre. Laissez-moi vous rappeler la genèse de ce conflit. On a commencé par ce qui semblait être une autre révolution dans le cadre de ce qu'on appelait à l'époque le printemps arabe. On pensait que ce serait la dernière frontière, étant donné les décennies de génération al-As-

sad. Le pays qu'on pensait être immunisé par rapport aux révoltes populaires s'est finalement soulevé, et c'était un soulèvement qui était pluriel. En effet, il a mobilisé des groupes religieux, des groupes laïques et des populations étudiantes. On ne saurait nommer qu'un seul groupe quant à l'origine de ces révolutions.

La répression a été des plus brutales. En 2015-2016, on est arrivé à un tournant où l'on a commencé à voir des forces étrangères soutenir des groupes, on a vu une intervention plus musclée de la Russie par la suite, une crise de réfugiés, évidemment, puis l'émergence de Daesh, qui a porté plusieurs noms avant qu'on le connaisse sous ce nom.

Le Canada a agi en force dans cette crise. Aujourd'hui, je ne veux pas dire que le pays est stable. Il ne l'est pas, mais il est porteur d'un certain espoir. C'est un espoir où le Canada est vu comme étant un acteur légitime pouvant contribuer à une transition plus juste et pouvant soutenir les institutions.

Évidemment, on peut dire qu'il y a des choses à faire au Canada. On est dans un monde en conflit. Cependant, en général, il faut faire les choses difficiles quand ça va mal. Le Canada est le bienvenu dans une pluralité d'acteurs qui ne sont pas tous d'accord entre eux. Certains efforts peuvent avoir une grande valeur ajoutée sur ce que la Syrie va devenir à l'invitation des Syriens. Donc, je vous invite à l'ambition, collectivement.

L'hon. Steven Guilbeault: Merci.

Dans votre allocution d'ouverture, comme d'autres l'ont fait aujourd'hui, vous avez parlé du rôle que le Canada pourrait jouer. Vous avez expliqué que ce n'était pas nécessairement quelque chose d'important en matière d'investissement.

Pourriez-vous dire aux membres du Comité quels sont, à votre avis, les deux ou trois gestes les plus conséquents que le Canada pourrait poser pour soutenir cette transition en Syrie?

Laurence Deschamps-Laporte: Le Canada pourrait d'abord agir sur le plan de la justice. Nous savons qu'avant de déterminer le système parlementaire qui serait, s'il y avait une démocratisation, le plus habile dans un contexte comme celui de la Syrie, il faut établir un système de justice qui procure aux acteurs une certaine sécurité, à savoir que les crimes ne sont pas cachés et qu'il n'y a pas de revanche entre les groupes sectaires, par exemple.

Sur le plan de la justice, le Canada a déjà contribué à une collecte d'éléments de preuve. Il y avait ce que j'appellerais un « prototribunal » dans le système de l'Organisation des Nations unies, ou ONU, qu'on appelait l'UNIIC. Il n'était pas au Conseil de sécurité, mais il était en quelque sorte dans une structure parallèle. Beaucoup de juristes canadiens ont été déployés. Il y a aussi des acteurs qui pourraient se demander s'il est possible de mettre cela en œuvre. Or, la preuve existe, les processus parallèles de prototribunaux existent. Cela pourrait donner foi à l'avenir de la Syrie dans un processus de justice.

Ce travail a été déjà fait. Plusieurs juristes travaillent au sein d'institutions internationales, ils ont déjà des rôles, ils n'ont pas besoin d'être embauchés et ils croient en ce système. Ils veulent être encadrés par un pays comme le Canada, qui est vu comme étant légitime. C'est la première chose.

Deuxièmement, le Canada pourrait agir quant au rôle des femmes en Syrie. On a parlé des Casques blancs. Il y a eu des unités de femmes Casques blancs. Le Canada a aussi soutenu des rôles de médiatrices syriennes, lorsqu'il y avait encore un processus à Genève. Mon collègue M. Tepper a mentionné Mme Kabawat. À Montréal, il y a aussi Mme Muzna Dureid, une femme qui a gagné plusieurs prix pour son leadership dans la crise des réfugiés syriens. Cette leader est d'ailleurs de retour à Damas aujourd'hui. On pourrait en nommer une vingtaine. Toutes ces personnes sont maintenant canadiennes ou ont des liens au Canada. Elles sont connues des cercles, ici. Il faudrait les écouter, les réunir. Je suis sûre qu'elles ont des idées.

Il y a eu des journées sur le dialogue syrien qui, en fait, ont duré des demi-journées. On pourrait s'imaginer que ce dialogue aurait pu durer trois jours. La valeur ajoutée d'avoir plus d'une demi-journée, c'est qu'on aurait pu inviter peut-être plus de groupes kurdes, plus de femmes. Encadrer des processus peut paraître simple, mais, en ce moment, la simplicité est la clé, parce que ça va déterminer les prochaines décennies du pays.

Pour finir, je dirai qu'il suffit de ne pas détourner le regard, de continuer à nous informer et d'avoir de bonnes sources. Effectivement, le Canada a historiquement soutenu des organismes qui, pendant la guerre, avaient une bonne vision des choses sur le terrain. En ce moment, on sait que l'accès n'est pas facile pour les journalistes et que la Syrie est un pays dangereux. Il s'agirait de continuer le travail que vous avez commencé dans ce comité pour qu'on sache vraiment ce qui se passe à Soueida et dans les zones kurdes. Il faut que le régime syrien sache que personne n'a fermé les yeux et qu'il y a une attention internationale. Celle-ci est aussi source, parfois, de plus grandes ambitions pour les régimes.

• (1710)

L'hon. Steven Guilbeault: Mon temps de parole est écoulé. Cependant, je vous serais reconnaissant de faire part au Comité de la liste des 20 noms dont vous avez parlé. Je pense que ce serait très utile.

Merci.

Laurence Deschamps-Laporte: Vous parlez de la liste des femmes médiatrices qui ont des liens au Canada, n'est-ce pas? Oui, je vous la ferai parvenir par écrit avec plaisir.

L'hon. Steven Guilbeault: Merci.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant entendre Gabriel Ste-Marie...

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le président, M. Ste-Marie est parti.

Le président: Pardonnez-moi.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je remercie les témoins d'être des nôtres pour cette importante étude.

Madame Deschamps-Laporte, vous venez de parler d'ambition collective en faisant allusion, entre autres choses, à certains programmes qui sont normalement pourvus d'une enveloppe budgétaire pour l'aide internationale.

En matière d'ambition collective, présentement, ce qu'on voit un peu partout dans le monde, c'est que l'aide humanitaire, qui représente des milliards de dollars, fait l'objet de compressions budgétaires. On l'a vu avec l'Agence américaine pour le développement international, ou USAID. On l'a vu un peu partout en Europe et on l'a vu dans le dernier budget du gouvernement fédéral canadien. Je suis entièrement d'accord avec vous sur le fait que l'aide internationale produit effectivement des changements concrets lorsqu'elle est utilisée à bon escient.

Cela dit, ne voyez-vous pas un danger au fait de réduire de plus en plus l'aide internationale? Des pays, comme le Japon, ont réduit considérablement l'aide internationale, et ils sont en train de passer carrément à autre chose en matière d'aide internationale.

Laurence Deschamps-Laporte: Merci de votre question.

Il va sans dire que la question de l'aide internationale est quelque chose qui garde les experts de la région éveillés la nuit. On parle d'un retour à une vision du monde sécuritaire, mais l'aide internationale n'était jamais purement altruiste. C'était une forme d'assistance pour assurer une sécurité durable pour le monde. Lorsqu'il n'y a plus d'aide internationale, lorsqu'il n'y a plus de programmes pour assurer la transition, c'est là que le recrutement de groupes violents est exacerbé. Autrement dit, la vulnérabilité des populations devient un levier pour la violence. Ce n'est pas un lien direct, mais ces choses-là sont liées. Je suis donc d'accord avec vous.

Il ne s'agit pas seulement d'aide internationale. Le Canada a un programme très particulier qui emprunte un peu des voies diplomatiques. Ça compterait comme de l'aide dans les cahiers des finances, mais ce n'est pas purement de l'aide au développement. Je pense ici au Programme pour la stabilisation et les opérations de paix, ou PSOP. Par le truchement de ce programme, on finance des microprogrammes et, parfois, des initiatives de la société civile. Ils sont définis en tenant compte de la situation sur le terrain, et ils permettent notamment la mise en place de certains programmes de collecte de la preuve et de transition vers la justice.

Le Canada a été pendant longtemps un des six pays les plus innovants du monde. Les enveloppes budgétaires étaient assez limitées, mais cet investissement permettait à certains pays, justement, de retourner vers la démocratie et le pluralisme.

Je suis d'accord avec vous pour dire que les compressions budgétaires sont extrêmement inquiétantes.

Merci.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci infiniment, madame Deschamps-Laporte.

Professeur Tepper, vous avez parlé de l'importance de mesurer l'engagement, l'aide apportée au nouveau gouvernement syrien. Vous avez laissé cette question ouverte.

Selon vous, ne devrait-il pas y avoir une priorité parmi les critères pour mesurer l'engagement de pays démocratiques, dont le Canada, envers le gouvernement syrien?

Lorsqu'on parle de responsabilisation et de reddition de comptes, il faut pouvoir se baser sur des critères prioritaires.

[Traduction]

Elliot Tepper: C'est une question compliquée, mais le professeur Diab a également mentionné tout à l'heure que des progrès sont réalisés pour mener à la démocratie. Nous pouvons aborder la question d'un point de vue plus technique, comme nous le faisons lorsque nous parlons d'aide et de jalons.

Il est possible que, dans le cadre de notre engagement, nous insistions seulement sur la reddition de comptes, ce que nous devons faire, mais aussi sur les jalons à atteindre pour mener aux buts. C'est une pratique courante en matière d'aide, mais dans le cas de la Syrie, notre objectif fondamental est de continuer à orienter le pays dans la bonne direction et de déterminer la manière la plus efficace de l'amener à atteindre les objectifs les plus ambitieux. Nous pouvons aider la Syrie. Nous avons une vaste expertise non seulement dans les programmes d'aide, mais aussi, comme nous l'avons évoqué plus tôt, en matière de démocratie et d'élaboration d'une constitution.

En Syrie, on ne peut pas atteindre l'objectif en versant un peu d'argent ici et là. Si nous en avons, ce serait formidable, mais les Syriens ont besoin de structure. Le monde extérieur peut apporter une aide assortie de jalons, ce qui permet ensuite d'avoir un cycle positif. Vous faites ceci, puis il y en a davantage, et vous faites cela, puis il y en a encore davantage. Ce que nous cherchons à avoir en Syrie, c'est un cycle positif.

• (1715)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie infiniment de cette réponse fort intéressante, malgré la complexité des questions.

Monsieur Abou Diab, vous nous avez parlé des Druzes et des chrétiens, notamment de ce qui se passe dans le nord-ouest par rapport aux Kurdes. Des organisations de défense des droits de la personne ont signalé que ça n'allait pas du tout dans cette zone.

Comment interprétez-vous la capacité du gouvernement à protéger les civils et à respecter le droit international lorsque des organisations crédibles signalent que les civils vivent des difficultés assez pénibles?

Khattar Abou Diab: Je vous remercie de cette question très précise. Elle touche un point essentiel.

Il est vrai que l'engagement international en faveur de la transition en Syrie doit prendre en compte, comme je l'ai dit, non seulement les droits de la personne et les droits des femmes, mais aussi la liberté et la pluralité de la Syrie.

Jusqu'à maintenant, il y a une sorte de discrimination continue envers les Alaouites. Il y a de nombreux viols de femmes et d'enlèvements de jeunes. Quant aux Kurdes, l'histoire liée au drapeau syrien et au drapeau kurde a envenimé la situation.

La ville de Kobané et ses alentours sont des lieux où se déroulent de grands combats entre les Kurdes et Daech. Il ne faut pas oublier que, dans le combat contre Daech, les Kurdes ont perdu plus de 20 000 personnes. Ils ont fait beaucoup de sacrifices.

Il est vrai que, sous la pression américaine, le nouveau régime a accepté de désigner un Kurde comme collaborateur au ministère de la Défense. En réalité, ni les Druzes, ni les chrétiens, ni les Alaouites, ni les Kurdes n'ont de place réelle dans le nouveau régime. Le régime est donc formé d'une composante unique. C'est grave.

J'ai parlé d'identité syrienne inclusive, laquelle n'est assurée ni dans les droits ni dans la sécurité. En ce qui concerne Soueïda, comme je l'ai dit, il y a toujours 33 villes et villages qui sont occupés. Presque 200 000 personnes ont dû quitter leur maison. Il y a un semi-blocus.

Dans le sud de la Syrie et près de Damas, il y a une sorte de nouvel affrontement indirect entre Israël et la Turquie depuis la fin de l'emprise iranienne. Il faut donc l'aide de la communauté internationale pour empêcher que d'autres massacres ne surviennent en Syrie. Rien n'est garanti en Syrie. La situation à l'égard de la sécurité reste fragile.

Le président: Merci.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je remercie infiniment les témoins.

[Traduction]

Le président: Nous allons entamer la deuxième série de questions avec le député Michael Chong, pour cinq minutes.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

J'aimerais adresser mes questions à M. Tepper.

La première porte sur l'accord conclu il y a un peu plus d'un mois entre les Forces démocratiques syriennes dirigées par les Kurdes et le gouvernement syrien visant à intégrer les institutions civiles et militaires du Nord-Est de la Syrie au sein du nouvel État syrien.

Que savez-vous de la mise en œuvre de cet accord jusqu'à présent, et quelles sont ses chances de perdurer?

• (1720)

L'hon. Robert Oliphant: Je suis désolé, monsieur le président. J'invoque le Règlement.

Puisque la sonnerie d'appel se fait entendre, pouvez-vous confirmer que nous avons le consentement unanime pour poursuivre la séance jusqu'à 17 h 30?

Le président: Le problème, c'est qu'il y a une sonnerie de 27 minutes, et ensuite nous passerons au...

L'hon. Robert Oliphant: Avons-nous le consentement unanime pour poursuivre la réunion jusqu'à 17 h 30?

Le président: Êtes-vous d'accord?

Des députés: Oui.

Elliot Tepper: C'est peut-être ce dont nous avons besoin pour la Syrie, que la cloche sonne.

La question du rôle des Kurdes dans l'évolution de la situation en Syrie s'inscrit dans un contexte plus large. Ce que nous savons à ce sujet, c'est que le Canada entretient des relations plus étroites avec les Kurdes, qui disposaient autrefois d'une région semi-autonome et laïque qui incluait les femmes. Contre toute attente, cette région a été récemment vaincue par la force des armes. Un accord a été conclu pour qu'ils intègrent l'armée syrienne.

D'après le peu que j'ai pu comprendre — puisque votre question porte sur la mise en œuvre —, les choses ne se passent pas bien et le parcours ne sera pas facile. Quatre divisions devaient être intégrées.

Le désaccord sur la laïcité et le rôle des femmes constitue l'un des principaux obstacles, car ces questions sont au cœur de l'approche des Kurdes, mais n'occupent pas une place aussi centrale pour le gouvernement syrien actuel. La place et l'avenir des Kurdes en Syrie constituent un enjeu central pour l'État en pleine évolution.

Ils se sont entendus pour avoir une armée unifiée. Ils se sont entendus pour mettre en place un commandement et un contrôle unifiés. Nous verrons comment la situation évoluera.

L'hon. Michael Chong: Merci. Je vous suis reconnaissant de cette réponse.

J'ai une deuxième question.

D'après des rapports récents, le Canada fait partie d'un groupe de pays occidentaux et arabes qui devraient participer à un effort multilatéral pour trouver et éliminer les stocks d'armes chimiques restantes en Syrie.

Pouvez-vous nous dire ce que vous savez à propos de cette initiative?

Elliot Tepper: Malheureusement, j'en sais très peu sur cette initiative, mais je souligne une fois de plus que le multilatéralisme est le moyen qui nous permet d'optimiser l'incidence que nous avons, et c'est ce que nous faisons dans ce domaine crucial.

Il y a également toutes les questions liées à l'enlèvement des munitions non explosées et au déminage, et nous avons un rôle à jouer à cet égard.

Une fois encore, l'incidence que nous avons est amplifiée grâce à notre capacité de longue date à collaborer avec d'autres.

L'hon. Michael Chong: Ma troisième et dernière question porte sur un sujet que j'ai abordé tout à l'heure, à savoir la Fédération de Russie.

La Fédération de Russie dispose de bases et de ressources militaires en Syrie. Comment évaluez-vous l'avenir de ces installations militaires?

Le ministère nous a fait savoir qu'il considérait les installations turques comme faisant partie d'une relation bilatérale de coopération entre la Syrie et la Turquie, mais qu'il n'adoptait pas le même point de vue concernant les installations russes.

Que pensez-vous des actifs russes en Syrie? Quel est leur statut actuel et où seront-ils à l'avenir?

Elliot Tepper: Il ne faut pas oublier que les actifs russes en Syrie découlent de l'intervention massive de l'armée de l'air russe, qui a causé la mort d'un grand nombre de personnes affiliées à des partis proches du gouvernement à l'heure actuelle. Ces forces étaient beaucoup plus dispersées auparavant. Elles sont désormais concentrées dans deux régions.

Je suis vraiment perplexe, monsieur, de voir que ce vestige de l'influence russe n'ait pas été éliminé, ni par le gouvernement ni sous la pression des États-Unis. Dans ce cas-ci, les intervenants concernés auraient pu très facilement dire: « Si vous voulez notre soutien, mettez fin à cette influence. »

C'est une porte d'entrée vers l'Afrique, grâce à l'influence russe.

Il est possible que le gouvernement ait lui-même conclu un accord quelconque pour maintenir ces bases, car la coopération de la Russie et d'autres régions est extrêmement importante.

Je répète que je ne comprends vraiment pas pourquoi ces ressources n'ont pas été éliminées.

• (1725)

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

Je n'ai pas d'autres questions.

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à Ron McKinnon, pour cinq minutes.

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ce sujet a été abordé par de nombreuses personnes, tant parmi nos témoins que parmi nos membres. Je m'intéresse à l'état du droit en Syrie.

J'ai entendu parler de l'effondrement du gouvernement Assad. L'effondrement d'un gouvernement signifie généralement la disparition de l'État de droit et de l'ensemble de la structure juridique de ce gouvernement. Je suppose que le gouvernement provisoire actuel a été mis en place parce qu'il s'agissait de la faction la plus puissante sur le terrain. Est-ce exact?

Elliot Tepper: Mes collègues sont les mieux placés pour vous expliquer ce qui se passe sur le terrain.

De façon générale, l'approche consiste en ce que le gouvernement détienne, conformément à la définition de l'État, le monopole de la force. Il fait des progrès. Nous venons de parler des Kurdes.

En ce qui concerne la situation relative à l'ordre public sur le terrain, je vais laisser mes collègues vous répondre.

Ron McKinnon: Monsieur Abou Diab, vous pourriez peut-être donner votre avis.

[Français]

Khatar Abou Diab: Le nouveau régime hérite des anciennes structures, mais il ne les améliore pas. De plus, il impose une sorte de charia. Une partie de la loi islamique pure entre maintenant dans le système de justice. Il y a de la confusion et de la corruption dans ce système. S'ajoute à cela la terrible situation économique qui fait en sorte que les juges n'ont pas un salaire très élevé. D'une façon ou d'une autre, ils ne sont pas indépendants. En Syrie, on manque de justice indépendante, rigoureuse et intègre.

Je voudrais simplement vous faire part de ce que je connais de l'histoire des installations russes.

La Turquie est un acteur essentiel en Syrie. Sans le soutien de la Turquie, ce régime ne peut pas être mis en place. Il est très lié à la Turquie et un peu à l'Arabie saoudite. De plus, la Turquie a fait une sorte d'arrangement avec les Russes pour qu'ils n'interviennent pas dans l'histoire de la chute du régime de Bachar al-Assad. En échange, les installations russes ont été préservées en Syrie. Même jusqu'à maintenant, le président Ahmed al-Charaa fait imprimer la monnaie syrienne en Russie. Des liens permanents entre la Russie et le gouvernement al-Charaa n'ont pas été coupés. Le gouvernement al-Charaa tente de jouer sur tous les tableaux.

[Traduction]

Ron McKinnon: Le gouvernement actuel, le gouvernement provisoire, prend-il des mesures pour assurer la transition concernant des éléments comme les droits de propriété qui existaient sous le gouvernement précédent? Les droits de propriété, les contrats, les dettes et autres sont-ils également transférés dans la nouvelle société?

[Français]

Khattar Abou Diab: Il y a eu beaucoup de chaos et d'injustice en Syrie. En ce qui concerne, par exemple, le droit à la propriété à Damas, beaucoup de maisons ont été confisquées par l'ancien pouvoir. Elles ont été données aux membres des clans, des régimes et des forces armées ainsi qu'aux officiers et aux autres hauts fonctionnaires liés au régime.

Cependant, bien que le régime ait changé, on agit de la même façon. On a remplacé les anciens cadres par ceux du groupe HTS, soit ceux du parti dominant, et ce, sans faire de réforme. Autrement dit, on continue d'appliquer l'ancien régime à l'aide de nouveaux moyens.

[Traduction]

Ron McKinnon: Pour se bâtir et se rétablir de ces nombreuses années de troubles, il faut des droits de propriété bien établis, des lois relatives aux contrats bien établis, etc...

[Français]

Khattar Abou Diab: Il faut une réforme.

[Traduction]

Ron McKinnon: ... sinon ils ne trouveront aucun investissement. Cette stabilité est-elle en vue?

[Français]

Khattar Abou Diab: Il y a un grand vide. Le pouvoir est inexistant dans le sud de la Syrie. À d'autres endroits, les tribunaux ne fonctionnent pas. Il y a donc une absence de pouvoir à certains endroits, en Syrie.

Jusqu'à maintenant, comme je le disais, on a hérité de l'ancien système. On tente de l'améliorer un peu, mais ces gens, c'est-à-dire les ministres et collaborateurs, manquent cruellement d'expérience et d'expertise.

• (1730)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Ron McKinnon: Je vous remercie.

Le président: Pour conclure, nous allons céder la parole à M. Brunelle-Duceppe.

Vous disposez de trois minutes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

C'est incroyable. Mes collègues se montrent magnanimes envers nous, bien que notre formation politique soit de plus petite taille.

Je voudrais revenir sur ce que vous venez de dire, monsieur Abou Diab. Vous avez parlé de la Turquie et de l'Arabie saoudite.

À l'échelle internationale, y a-t-il d'autres régimes sur lesquels le nouveau gouvernement syrien peut compter, qui sont des alliés indéfectibles, présentement? S'agit-il surtout de la Turquie et un peu de l'Arabie saoudite?

Khattar Abou Diab: La Syrie compte effectivement sur le Qatar. Malheureusement pour la Syrie, le Liban et d'autres pays, les

pays arabes de la région du Golfe, qui représentaient une sorte de poumon économique, sont maintenant très touchés. Ils ont eux-mêmes besoin d'aide. S'ajoutent à cela plus de responsabilités. La situation se dégrade.

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est exactement à cela que je pensais. Vous m'avez devancé.

Présentement, quelles sont les répercussions, sur le territoire syrien, de la guerre que les États-Unis et Israël mènent contre l'Iran?

Pouvez-vous exposer cela un peu plus en détail au bénéfice des analystes et des membres du Comité?

Khattar Abou Diab: Cette question est très importante. Jusqu'à maintenant, Ahmed Al-Charaa tente de se mettre dans une position de neutralité bienveillante. Il dit vouloir éviter que la Syrie soit impliquée dans les conflits au Moyen-Orient. Malgré la mise en place par Israël d'une sorte de zone de sécurité, Ahmed Al-Charaa prend donc son mal en patience. Il dit que son armée a été détruite par les Israéliens ou par l'ancienne armée syrienne. Il tente d'accepter d'être une sorte de tampon entre l'influence turque et l'influence israélienne.

Cela dit, il y a une situation très grave. Beaucoup de rumeurs circulent à propos d'une possible ingérence de la Syrie au Liban. On attribue parfois aux États-Unis et à Israël la volonté de laisser Al-Charaa intervenir contre le Hezbollah au Liban. Pour le moment, Al-Charaa et le gouvernement syrien disent que ce n'est pas la réalité, mais les informations qui viennent du terrain n'apaisent pas les rumeurs. Il ne faut pas exclure un scénario où il y aurait une nouvelle intervention syrienne au Liban. Cette fois-ci, ça va prendre une tournure confessionnelle, c'est-à-dire qu'il s'agirait d'un retour aux guerres intermusulmanes entre les chiïtes et les sunnites.

Hier, il y a eu un premier événement très inquiétant. Des milices pro-iraniennes d'Irak ont bombardé une base de l'armée syrienne dans le nord-est de la Syrie. Apparemment, des experts et soldats américains se trouvaient dans cette base.

Ça, c'est le seul événement très inquiétant qui s'est déroulé dans le cadre de la guerre qu'Israël et les États-Unis mènent contre l'Iran.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Je me permets de féliciter les témoins pour le haut niveau des discussions que nous avons eues aujourd'hui.

Merci à tous et à toutes.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie. Voilà qui conclut les questions.

Merci aux témoins d'avoir comparu devant le Comité.

Notre prochaine réunion aura lieu le jeudi 26 mars, où nous examinerons deux projets de rapport, que vous avez reçus.

Le Comité souhaite-t-il lever la séance?

Des députés: D'accord.

• (1735)

Le président: Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>